

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3001 Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluat			
Ancien Code	PEDE3B01EVAPP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Laura MARTELLA (martellal@helha.be) Laure MOULIN (moulinl@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Mons</u> Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Anne-Sophie HALLEZ (hallezas@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Carine LEPORCQ (leporcqc@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne-Sophie DESMET (desmetas@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) Laetitia VERCRUYSSSE (vercruyssel@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B01EVAPPA Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B01EVAPPA Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et			
Ancien Code	12_PEDE3B01EVAPPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3011		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine LEPORCQ (leporcq@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Valoriser et responsabiliser les enseignants à travers la mise en place de dispositifs d'évaluation et de régulation des apprentissages, face aux enjeux actuels de l'école.

Unité d'apprentissage de 4 crédits ECTS.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

◦ Domaine 1 : Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

1.3. Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection"

◦ Domaine 3 : Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive

3.1. Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.2. Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.5. Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

3.3. Maîtriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et

communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.8. Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues

- Créer un climat de confiance pour faciliter la prise de décision collective et la résolution de problème ;
- Développer une communication ouverte et respectueuse avec ses pairs et les équipes éducatives pour échanger des idées et des pratiques pédagogiques efficaces ;
- Créer un environnement respectueux et propice à l'expression libre des opinions des élèves."

Domaine 4 : Les compétences du praticien réflexif

4.1. Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle"

4.2. Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité."

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- S'interroger sur ses conceptions de l'évaluation.
- Se positionner par rapport à son vécu en matière d'évaluation.
- Confronter sa réalité avec des apports théoriques (textes d'auteurs).
- Se positionner face aux différents auteurs.
- Intégrer des concepts et un vocabulaire spécifique à l'évaluation des apprentissages.
- Construire des outils d'évaluation,
- Tester, analyser et critiquer des outils d'évaluation.
- Mener des activités d'évaluation en stage et proposer une analyse réflexive.
- Porter un regard réflexif sur le cours et sur son parcours.

Concepts-clés:

-Définitions de l'évaluation, processus d'évaluation, types d'évaluation, préjugés sur la réussite et l'échec, fonctions de l'évaluation, interprétation des performances, diagnostics, triangulation, rétroaction, triple concordance, concepts de critères et indicateurs, construction de différents outils: grilles..., autoévaluation, évaluation externe et certificative, pilotage, etc.

Démarches d'apprentissage

Partage des représentations
Apport théoriques
Lecture
Mise en situation
Jeux
Construction d'outils
Travail individuel-travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Coconstruction des outils, feedback réguliers, jeux évaluatifs.

Sources et références

Bibliographie complète sur Connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support PWP

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit: théorie, mise en situation et positionnement sur différents outils et pratiques (réflexivité)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).